

tenue par Madame GHISU-DEPARIS, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame TSIMBO-NUSSBAUM, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2600861	RAPPORTEUR: Madame Véronique GHISU-DEPARIS
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire Référé suspension de la décision implicite de la pref54 (née le 14/02/25) portant refus de séjour

Nom des parties

Demandeur Monsieur

Défendeur PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Représentants des parties

Maître ISSA Ali

Monsieur le Préfet

Arrêté le 13/03/2026

La présidente du tribunal